

INTRODUCTION

Les « belles infidèles » ne sont pas l'apanage du dix-septième siècle. Il en est de tous les temps, et l'art de la traduction, qu'on a toujours pratiqué, n'a pas souvent connu de véritables règles. Toujours déchiré par les exigences contraires de l'exactitude et de la beauté, le traducteur sacrifie tantôt l'une et tantôt l'autre. Notre époque soutient que la réussite véritable résulte d'un respect combiné de ces exigences contradictoires. Et, de nos jours, les traductions « belles » sont aussi généralement « fidèles »¹.

Il n'en a pas toujours été ainsi, et c'est pourquoi les traducteurs du dix-septième siècle ont particulièrement mauvaise presse. Nous n'avons eu qu'à suivre l'usage général pour appliquer à toute leur production le mot d'esprit commis par Ménage contre les œuvres (ou plus probablement : une seule des œuvres) de d'Ablancourt². Affublées d'un sobriquet qui fut jadis galant et qui est devenu vulgaire, leurs « belles infidèles » ont provoqué beaucoup de belles colères³. En adoptant pour ce livre un point de vue propre aux études françaises, et qui n'était pas habituel à la critique, nous pouvons prétendre à plus de sérénité. D'autres réserves, très sérieuses, ont été formulées : hâte à écrire, âpreté au gain, tarissement des facultés créatrices, et rien de tout cela n'est complètement faux.

Rien de tout cela, pourtant, ne peut se comprendre sans un examen historique. Les craintes mêmes que nous venons de rappeler ? Mais le dix-septième siècle est plein de discussions qu'elles ont suscitées. Nul besoin, pour les trouver émises, de la vigilance des érudits du dix-neuvième ! Partons plutôt des faits, qui n'ont pas manqué d'intéresser les plus récents historiens du Grand Siècle⁴. Ces faits, ce sont le foisonnement des traductions, leurs succès de librairie, la qualité de leurs auteurs et l'importance des dé-

1. G. Mounin, *les Belles Infidèles* (1955), et *les Problèmes théoriques de la Traduction* (1963), rappelle ces difficultés traditionnelles, et souligne d'autres obstacles à la traduction mis en valeur par la linguistique moderne. Voir aussi E. Cary, *les Grands Traducteurs français* (1963), qui, sans insister sur les « belles infidèles », parle avec finesse d'Amyot et de Mme Dacier.

2. Cf. *infra*, p. 195 et n. 35, les origines de l'expression « belles infidèles ».

3. Voir les ouvrages cités n. 1 de la *Préface*, la plupart des *Introductions d'auteurs anciens* en éditions modernes, et ces quelques expressions, tirées de G. Duhain, *Jacques de Tourneil, traducteur de Démosthène* (1910) : « le sans-gêne et la prétention de ces étranges interprètes » p. 80, « ces plagiaires » p. 84, « les complices des partisans des modernes » p. 84, « traitres à l'Antiquité » p. 86. Mme M. Delcourt, *Etude sur les traductions des Tragiques...* (1925), p. 6, a fortement remis les choses au point. Quoique nous n'étudions directement ni les méthodes de traduction ni les pièces de théâtre, cet ouvrage d'ensemble nous a été, malgré des erreurs de détail, très profitable.

4. R. Pintard, in Bédier, Hazard, Martino, *Littérature française illustrée* (1948), t. I, p. 324.

bats, polémiques personnelles et bataille d'idées, qu'elles ont provoqués.

Ces faits — et les textes qui les authentifient — sont même si nombreux que l'histoire aurait pu s'en écrire, sans qu'on se souciait, ou presque, des problèmes littéraires qu'ils soulèvent. Cette constatation faite, nous n'entendons pas revenir sur notre intention d'étudier les traducteurs dans le cadre de l'histoire littéraire. Nous voulons dire simplement qu'en parcourant autrement, et selon d'autres itinéraires, le même terrain que nous, des spécialistes de disciplines parentes de la nôtre auraient beaucoup à nous apprendre, et apprendraient beaucoup eux-mêmes. L'histoire de la librairie, la biographie et ce que l'on appelle la sociologie de la littérature, toutes sciences qui nous ont aidé à écrire les pages qu'on va lire, pourraient sans doute utilement reprendre certains aspects de notre sujet ⁵.

Le souci des réalités, outre la masse des faits ainsi rassemblés, devait nous conduire à limiter le champ de notre enquête. Il s'est trouvé que les activités effectives et les relations mutuelles des écrivains que nous rencontrions nous permettaient d'écarter les traducteurs de poésie ou les traducteurs-poètes. Ce caprice des événements facilitait notre dessein de n'aborder les problèmes esthétiques que sur des textes de prose. Mais le domaine de la prose, généralement moins exploré — comme nous l'avons dit à propos de René Bray, — restait encore trop vaste pour pouvoir être utilement parcouru. Ici encore, les faits ont parlé, et c'est aux plus célèbres, les traducteurs d'histoire, et spécialement d'histoire ancienne, que nous avons donné l'essentiel de notre attention.

Mais, dans le tableau d'ensemble que doit constituer cette Première Partie, nous n'avons pu trancher aussi nettement que nous le ferons par la suite. Les règles que nous venons de poser ont donc souffert ici quelques exceptions. Les traducteurs d'œuvres oratoires sont tous signalés, parce que toujours directement mêlés à l'effort de promotion de la prose. Et si nous nous tournons vers les traducteurs d'œuvres poétiques et d'œuvres religieuses — dont les préoccupations nous concernaient moins directement, — nous en trouverons sans doute qui manquent à l'appel, mais nous avons été forcé d'en retenir quelques-uns. Cette remarque vaut surtout pour les Jansénistes et pour Marolles. C'est que les premiers (la famille Arnauld et sa clientèle) exerçaient une grande influence sociale : leurs positions ont été jusqu'à renverser le cours de l'histoire qui nous occupe. Le prestige de Marolles, en revanche, ne s'étendait guère au-delà des cercles littéraires ; mais il fut mêlé à tant de disputes que ses thèses (surtout en matière de prose) ne pouvaient être ignorées. Et nous avons même dû, quand elles avaient pour auteurs des hommes que nous avons rencontrés, nous occuper parfois de traductions de langues modernes.

Puisque le milieu même des traducteurs apparaissait si vivace

5. Les calculs de R. Escarpit, *Sociologie de la Littérature*, p. 38-39, sur la jeunesse de l'âge moyen des écrivains vers 1630 correspondent à nos observations. Quant à l'histoire de la librairie, nul ne la possède comme M. H.-J. Martin, dont l'ouvrage sur le XVII^e siècle est attendu avec impatience.

et si conscient des problèmes du style, il fallait, pour rendre compte de leur production, s'appuyer sur une idée critique qui leur fût commune. Nous nous heurtons alors à plus d'un obstacle ; il fallait tenir compte non seulement de leurs disputes (très vives, nous l'avons dit), mais aussi de problèmes de chronologie. Quel principe miraculeux aurait pu, dans ce monde fluctuant et chicaneur, recueillir, de 1625 à 1665, l'adhésion de tous les esprits ? L'espoir aurait été bien vain de penser trouver les éléments d'un accord général dans le fatras de l'actualité. On pouvait, en revanche, en se reportant au passé, définir la place qu'occupait la traduction dans l'ensemble de l'activité littéraire. Depuis, au moins, le milieu du seizième siècle, la traduction était considérée comme un genre. On ne la tenait pas forcément pour égale en dignité, équivalente en difficulté, à tous les genres reconnus alors et généralement légués par l'Antiquité. Mais elle passait pour une forme réglementée de l'activité littéraire ⁶, et les traducteurs du dix-septième siècle se réclament sans cesse du modèle d'Amyot ⁷. Cette situation constitue l'héritage commun à tous les auteurs dont nous allons nous occuper.

Cela étant admis, que représentent les quelque quarante années qu'embrasse notre étude ? Elles sont, pour le genre, une période d'accomplissement, une sorte de point final. René Bray l'a remarqué :

« L'importance des traductions diminuait à mesure que le siècle avançait. Perrot d'Abblancourt mourut en 1664 et n'eut pas de successeur. Michel de Marolles prolongea son activité jusque vers 1670 : ce fut le dernier des grands traducteurs de l'antiquité. Quand, à la fin du siècle, Dacier, Dacier et Mme Dacier traduiront Aristote, Anacréon, Platon, Plutarque, Horace, Plaute et Térence, ils le feront en savants philologues, non en écrivains à la recherche d'une inspiration ou d'une rhétorique. » ⁸

Mais cet accomplissement fut précédé d'un magnifique épanouissement. Les chapitres qui vont suivre retraceront les étapes de cette évolution, en respectant autant que possible l'ordre chronologique. A la suite d'une lente renaissance qu'étudie, après un bref historique du problème, notre chapitre I, nous assisterons à de rapides et nouveaux progrès du genre. Le soudain succès de Balzac, joint aux théories mesurées de Godeau, donne à Conrart l'assurance qui lui manquait pour passer à l'action et protéger ouvertement le travail des traducteurs : c'est ce que nous appelons « l'ascension du genre » (chapitre II). Le chapitre III (« L'apogée du genre ») tente d'établir, au centre de nos perspectives, et vers les années cruciales voisines de 1640, les points d'accord et de désaccord entre les traducteurs. Mais la bonne conscience qu'éprouvaient les prin-

6. R. Lebègue, art. cité, in *Actes Congrès Budé* (1939), p. 362-377. Les historiens de la grammaire et de la langue ont, d'autre part, bien insisté sur les liens existant entre ces activités si réglementées et l'histoire de la traduction. Voir, à la *Bibliographie*, les ouvrages cités de F. Brunot, A. François, M.-J. Minckwitz. C'est aux suggestions de cette école qu'on doit la dissertation allemande (sur laquelle nous reviendrons) de Mossner sur d'Abblancourt.

7. A juste titre, pense, après Sturel, Mme M. Delcourt, *op. cit.*, p. 8-9.

8. « Le dix-septième siècle », in *Neuf siècles de littérature française* (1958), publié sous la direction d'E. Henriot, p. 210.

cupaux d'entre eux pouvait-elle survivre au développement des traductions religieuses ? Ils s'efforcèrent de persévérer (chapitre IV : « Crise du genre »). Mais, comme le montre le chapitre V, la diffusion de règles plus précises, et l'apparition d'un public nouveau, à la fois plus frivole et plus soucieux d'exactitude, les amenèrent à renoncer à l'entreprise, et consommèrent la « disparition du genre ».